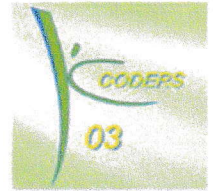




Retraite Sportive CHARMEIL-VENDAT-ST.REMY



Procès -Verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 30 août 2019 à VENDAT

Bureau

Présents : Mmes M.N. Alves, M Thomas ; Mrs J. Bodin, H. Rebours, J Morand

Vérificateurs aux comptes : Mr A. Barthelat : absent excusé.

Participants à l'Assemblée Générale : 96 adhérents présents ou représentés.

Le nombre d'adhérents est de 179, la tenue de l'assemblée n'étant pas soumise à un quorum, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 9h45.

Accueil des participants.

Mesdames, Messieurs, Chers amis, bonjour.

Merci de votre présence à cette AG qui prouve l'attachement que vous portez à notre association et c'est pour moi un plaisir de vous y retrouver.

Je salue les élus, M. Jean-Marc Germanangue, Maire de Vendat et Madame Martine Demarque adjointe au maire de Saint Rémy en Rollat qui représente M. Alain Dumont retenu par ses obligations professionnelles.

Et, Madame Yvette Boissery, Présidente du Comité Départementale de la Retraite Sportive de l'Allier.

Ainsi que J Paul Botteau animateur de Tir à l'arc du club de Bellerive avec qui nous partageons cette activité commune.

Mesdames, Monsieur, c'est un honneur de vous accueillir à cette AG.

Adoption du Procès-verbal de l'AG du 31 août 2018.

Le PV qui a été envoyé à tous en son temps et qui est affiché est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président :

Voici une nouvelle année de passée, très vite passée, ce qui est certainement le signe que nous ne nous ennuyons pas à la RS. Depuis 3 ans l'effectif est à peu près stable, la pyramide des ages l'est également. Comme les anciens adhérents prennent de l'âge nous pouvons en déduire facilement que les jeunes recrues assurent la relève, ce qui n'est pas le cas pour bien des clubs.

Il faut absolument que cela perdure et nous devons entreprendre une campagne d'information sur les 3 communes de Charmeil Vendat et St Rémy. Ces 3 communes représentent 60% de notre effectif, ce qui compte tenu du nombre d'habitants de ces communes et du nombre d'associations de chacune est loin d'être ridicule. Nous sommes également présents sur 19 autres communes. Nous avons donc un grand bassin de futurs adhérents potentiels si les tracts et autres sources d'information sont à mettre en œuvre, notre meilleur moyen est le bouche à oreille et je sais que je peux compter sur vous pour faire connaître notre club et ses atouts pour les nouveaux et futurs retraités.

Nous devons constater aussi que nombreux sont les adhérents qui participent à plusieurs activités, ne vous gênez pas vous avez droit à 5 profitez en !

Il semble que dans l'ensemble, la convivialité: point fort de notre club ait été au moins maintenue.

Il reste quand même quelques adhérents qui ne participe pas souvent aux festivités ou activités communes

N'hésitez pas à venir la convivialité est avec l'activité sportive le meilleur moyen de bien passer les années.

Compte-rendu financier, subventions.

La Trésorière détaille les différents compartiments du compte de résultats et donne le solde : au 28/08, il est de 7679,40 euros. Nous remercions les municipalités de Vendat et St Rémy pour les subventions qu'elles nous ont accordées. Ces aides financières constituent également un gage de reconnaissance de notre action auprès de la population. Le prêt des salles que vous mettez gracieusement à notre disposition pour nos activités est tout simplement vital. Sans ces prêts nous serions tenus d'augmenter de façon notable et souvent inacceptable les cotisations des adhérents. Elles sont un grand encouragement pour notre action auprès habitants des communes

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Le président présente le rapport de vérification des comptes établi par Alain Barthelat.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie la trésorière et le vérificateur pour leur excellent travail.

Budget prévisionnel.

Cette année, compte tenu de l'excédent de trésorerie nous avons décidé de présenter un budget prévisionnel déficitaire pour l'exercice 2019-2020.

L'orientation générale de ce déficit est une participation plus importante aux sorties et divers buffets lors des réunions ouvertes à tous afin de favoriser la cohésion des adhérents des diverses activités.

Il sera également alloué un budget par activité destiné à une occasion spéciale fin de saison par exemple. Ceci fera l'objet d'une décision du CD.

A noter que pour cet exercice 2019-2020 pas de challenge donc pas de bénéfice et une orientation à l'équilibre du réveillon.

Moins de rentrées et plus de sorties, conduirons à réduire la trésorerie.

Bien sûr ce budget en déficit ne sera pas reconduit sauf miracle.

La lecture du budget prévisionnel est faite par la trésorière ; le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Cotisations, adhésions et certificats médicaux saison 2018/2019.

Cette année le comité directeur propose maintenir le montant de la licence à 42 euros et de laisser à 26 euros la licence des animateurs bien que la part du Coders ait augmenté de 1 €. C'est un petit geste, mais qui témoigne de l'intérêt que nous portons à leur dévouement

Pas d'objection. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La participation mensuelle pour le yoga et le self défense reste identique à l'an dernier.

Pour obtenir la licence, un nouvel adhérent doit remettre un certificat médical notifiant l'absence de contre indication à la pratique des activités choisies, ou plus simplement le certificat type de la fédération (téléchargeable sur le site FFRS) un chèque de 42 € montant de la cotisation, l'imprimé relatif à l'assurance signé, le recueil de consentement des personnes signé et la demande d'adhésion personnelle.

Pour renouveler sa licence, il faut : l'attestation relative au questionnaire santé ou un certificat médical si vous avez répondu oui à une des questions, le chèque de 42 €, le bordereau d'assurance signé.

RAPPEL : les participants qui n'auront pas renouvelé leur licence pour le **30 septembre ne pourront pas participer aux activités (ni eux ni surtout le club ne seront assurés** – il est donc demandé aux animateurs de bien vérifier que chaque participant a bien sa licence à jour).

Rapport d'activités de l'année écoulée.

Détail sommaire des 12 activités

- **Pétanque** : 5 joueurs assidus en moyenne avec une participation :
 - Au challenge départemental de St-Hilaire le 9 mai le club se classe en première partie de tableau
 - A la rencontre inter-club à St-Rémy, le 12 juin 2019 qui a accueilli 41 doublettes de 8 clubs où la doublette Demaretz (Vendat) / Lallemand (Bellerive) s'est classée première.
 - A noter que cette manifestation organisée par notre club avec l'aide de St Pourçain pour le chapiteau nous a permis de récolter un bénéfice de 420 €. Merci à Francis et à tous les volontaires qui ont assuré le bon déroulement de l'opération. Nombre de participants nous ont témoigné leur satisfaction
- **Gym-équilibre** : L'effectif reste stable avec 25 à 30 participantes incluant les représentantes de Bellerive.
- **Grande randonnée** : La moyenne est 25 pratiquants pour des randonnées de 13 km avec des pointes à 37, et une moyenne de 13 participants pour les sorties moltogomme de 19-20 km
- **Moyenne randonnée** : noyau de 15 adeptes auquel se greffent d'autres personnes pour atteindre jusqu'à plus de 20 personnes pour des marches de 7 km en moyenne. Nous en profitons pour saluer chaleureusement son animateur Serge Bouet qui a fêté cette année ses 80 ans et qui poursuit son activité avec le même sérieux. Il a fêté cet événement avec son groupe dans son jardin et nous sommes heureux aujourd'hui de lui remettre au nom de la RS CVSR un petit témoignage de notre satisfaction de le voir encore en pleine forme et en pleine activité. Reste parmi nous aussi longtemps que tu le souhaites, personne ne s'en plaindra.
- **Marche-promenade** : Le nombre de marcheurs est de 10 personnes en moyenne, avec des pointes à 17 participants, sous l'animation de Jean-François (en cours de formation). Il faut prévoir un deuxième personne pour animer cette activité.
- **Tir à l'arc** : Les archers sont environ 25 par séance avec la retraite sportive de Bellerive. Au challenge départemental organisé le 18 avril 2019 au gymnase Jules Ferry de Vichy par les clubs de St-Rémy Vendat Charmeil et Bellerive qui a regroupé 77 archers de 13 clubs, notre club a terminé premier. Cette rencontre a financièrement été pratiquement blanche à cause d'une location de salle facturée 456,75 € par la ville de Vichy et malgré les 200 € alloués par le Coders et les 200 € accordés par le Crédit Agricole Nous remercions le club des archers de vichy qui nous a aidé par le prêt de

matériel et Jean Marie et les bénévoles des 2 clubs qui n'ont pas ménagé leur peine pour mener à bien cette belle rencontre

- **Atelier Mémoire en éveil** : Le chiffre de participants est stable avec 26 personnes en moyenne.
- **Yoga**: La moyenne est de 15 yogis.
- **Cyclotourisme**: Seulement quelques sorties cette année car peu de participants et à cause de la chaleur.
- **VTT promenade** : 5 à 6 personnes effectuent des parcours hebdomadaires de 20 km autour de Vendat.
- **Le tennis adapté et le swin-golf** : Se pratiquent en commun avec les collègues de Bellerive, pas de nouvelles recrues. Pour le swin golf effectif fluctuant de 5 à 14 personnes.
- **Self-défense** : une moyenne de 6 personnes avec une pointe à 11 avec Bellerive. Cette activité se déroulera de 14 à 15h les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois.
- **Tennis de table** : 7 pongistes. A noter, notre club a remporté la coupe de la meilleure participation (avec 5 pongistes présents sur 7 licenciés) au challenge départemental d'Yzeure le 2 avril 2019.
- **Nouvelle activité, la 13^{ème}: Danse** : cette activité animée par Raymonde Morand débutera le 6 septembre à la salle polyvalente de Vendat.

Ne pas oublier que vous pouvez participer à plusieurs activités et que vous pouvez essayer une nouvelle activité sans formalité autre qu'avertir l'animateur.

Compte-rendu des sorties, manifestations, participations aux challenges départementaux et inter clubs.

- Sortie en co-voiturage le mardi 18 Septembre sur le secteur de Paray Le Monial – Charolles : 37 participants
- A nouveau Bernard Demaretz et une solide équipe ont organisé le réveillon du 31 décembre : 120 convives et qui a permis de faire de nouveau un bénéfice conséquent. Ceci a permis au club de prendre en charge une partie de quelques sorties.
- Galette des rois tirée le 8 janvier 2019
- Sortie raquettes à Super Besse le 1^{er} février 2019 ; une réussite dommage que presque seuls les randonneurs soient venus, c'était pour tous et accessible à tous
- Rétrospective le 1^{er} mars 2019 : 85 adhérents ont visualisé le montage vidéo des meilleurs moments des activités 2018 suivi de dégustation des gâteaux confectionnés par nos pâtisseries
- Fête Mondiale du Jeu à St-Remy en Rollat le 26 Mai 2018 : participation des archers
- Journée à Lavoine le 6 juin à l'invitation de Bellerive : bonne représentation de notre club avec participation de nos animateurs aux activités.
- La journée au Mont Mouchet et la croisière sur la Truyère le 18 juin en bus s'est déroulée dans une bonne ambiance
- Plus modestement que l'an passé en raison d'une invitation à participer plus tardive nous avons eu le plaisir de participer à l'éradication de l'ambrosie sur la commune de Vendat
- **IRONMAN** : 45 participants (notre club complété d'adhérents du club dd vélo de Jean Morand) ont animé le poste de ravitaillement à Cusset les 24-25 août. Pour cette prestation, nous rapporte environ 500 €. Comme l'an dernier cette prestation a permis de passer un moment ensemble et de mieux se connaître, ce qui est difficile hors ce type d'évènement. Le repas de clôture du lundi est aussi apprécié. Merci à Eliane qui nous a offert son jardin et Jean Marie qui nous a prêté son barnum afin que nous puissions le samedi partager le repas de midi tous ensemble.

- Comme l'an dernier, sur le plan local, nous avons répondu présents aux invitations des municipalités de Vendat et St Rémy que ce soit pour des festivités ou des manifestations organisées par elles.
- Sur le plan communication, nous avons plaisir à passer des encarts dans les bulletins municipaux et de temps à autres des articles dans La Montagne. Merci à M Richard couvrir tous nos événements.
- Merci également aux municipalités de nous faire de belles places d'information dans les diverses publications municipales

A VENIR

- Sortie en covoiturage vers Cluny et La Roche de Solutré le 10 septembre.
- 6 septembre réunion des présidents d'associations à St Rémy pour organiser la Fête patronale et le Rallye ICHTYOSE en octobre
- 14 Septembre fête du jeu à Charmeil : besoin de 4 archers pour assurer la tenue du stand et 2 ou 3 pour assurer l'installation le matin a partir de 11 heures
- Réveillon du 31 décembre 2019: il est de nouveau programmé. Pour l'instant il est envisagé de faire une version moins ouverte aux extérieurs, l'objectif étant de se faire plaisir sans vue bénéficiaire importante Les préparations s'avancent, les invitations vous parviendront.

Formation.

- 10 adhérents ont eu la formation PSC1 offerte par Groupama
- Jean-François Janin pour la marche-promenade (formation toujours à terminer)
- Jean-Marie Castagnet pour le Tennis de table en octobre
- Yvette Proust pour les 2 M2 de Gym en septembre et novembre
- Joël Benincasa va suivre FCB et PSC1 en novembre
- Raymonde Morand pour le M2 Danse
- 6 renouvellements de PSC1 en septembre
- Patricia Sabatier pour MEE

Activités 2019/2020 et calendrier.

Pour l'instant le calendrier des diverses manifestations n'est pas encore établi, vous serez informés sur le site internet du Club

Progressivement, les informations concernant la vie du club seront disponibles exclusivement sur le site internet du club.

Les informations locales qui nous sont transmises par les municipalités ou d'autres clubs sont consultables dans la rubrique « Vie du club Informations externes au club ».

Rappel : Le site peut être visualisé de la même manière à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Rappel le tableau récapitulatif des activités et des coordonnées des animateurs sont consultables sur le site internet (www.retraitesportive03110.com).

Pensez à le consulter régulièrement.

Site FFRS

N'oubliez pas que vous avez beaucoup de renseignements disponibles sur le site internet de la Fédération.

Vous avez accès avec votre licence à beaucoup d'informations y compris sur les formations et les stages de formation.

Manifestations du CODERS.

Il suffit de consulter le site internet du CODERS 03.

Le Congrès départemental se déroulera le 14 novembre à Bourbon-l'Archambault.

Informations, questions diverses.

Francis Vasseur : Comment résorber l'excédent de trésorerie Voyage ou repas ou distribution par activité

Je pense que le budget prévisionnel répond à cette question puisqu'il est prévu d'allouer des sommes pour les festivités par groupe de fin de saison

Mot des élus.

Mr Jean-Marc Germanangue, Maire de Vendat, signale que le tissu associatif d'une commune fait partie de l'activité de la commune et que notre club propose beaucoup d'activités qui se déroulent dans la convivialité.

Mme Martine Demarque, adjointe au maire de Saint-Rémy-en-Rollat, souligne que dans une commune les associations sont importantes et que notre association n'est pas « consommateur » car ces activités font vivre la commune par nos disponibilités.

Mot de la Présidente du CODERS.

Mme Yvette Boissery indique que sa participation aux réunions permet de prendre le pouls des clubs et de voir le comportement des clubs. Elle remercie les municipalités pour le prêt des salles et les animateurs et le Comité directeur pour mener à bien nos activités.

Elle signale que Le CODERS fêtera ses 30 ans le 4 juin 2020 à St-Pourçain-sur-Sioule.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Je remercie chaleureusement les élus et la Présidente du CODERS d'avoir honoré de leur présence l'assemblée et pour les propos qu'ils ont tenus. Je vous remercie tous de votre écoute et déclare l'AG clôturée

Je vous invite maintenant à rejoindre l'apéritif-buffet qui vous attend

Le Secrétaire

Hervé REBOURS



Le Président

Jacques BODIN

